

## NOTE

**Destinataires :** La présidence des conseils officiels

**Date :** 1er mars 2026

Le Conseil des finances et de l'expansion du Conseil régional Nakonha:ka administre trois fonds qui offrent des bourses d'études, soit le fonds de bourses d'études de la Succession Hugh Duncan, le fonds de l'Institut français évangélique (la Fondation I.F.E.) et le fonds de bourses d'études de St. John's Hall (SJHBF). Les candidat.e.s présentent leur demande pour obtenir **une bourse Hugh Duncan ou une bourse I.F.E.** Les étudiant.e.s qui assument des frais de déplacement importants au Québec doivent indiquer ces coûts dans leur demande, et la bourse St. John's Hall (SJHBF) sera accordée à des récipiendaires d'une bourse Hugh Duncan ou d'une bourse I.F.E.

Trois bourses sont donc offertes par l'entremise du Conseil des finances et de l'expansion du Conseil régional Nakonha:ka à des étudiant.e.s membres actifs d'une paroisse du Conseil régional Nakonha:ka qui sont inscrits dans une université ou un autre établissement postsecondaire. La préférence sera accordée aux personnes qui fréquenteront un établissement d'enseignement canadien.

Nous sollicitons votre aide pour diffuser cette information à toutes les personnes qui pourraient être intéressées à présenter une demande. Veuillez, s'il vous plaît :

- afficher une copie de cette lettre et le formulaire de demande ci-joint sur le babillard de votre église;
- publier cet avis dans le bulletin paroissial pendant quelques semaines;
- diffuser cette information à toutes les personnes intéressées.

Pour obtenir d'autres renseignements et télécharger le formulaire de demande, allez sur : <https://nakhakaucc.ca/fr/ressources/bourses>

Les demandes doivent être présentées **avant le 31 mai 2026**.

Nous vous remercions et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Le comité des bourses du Conseil des finances et de l'expansion du Conseil régional Nakonha:ka

Monique Moser, présidente

Lynn Drew, Renate Sutherland, Dave McCormack, Caroline Leamon